

LE

# SALUT PAR GRACE

SERMON DE DÉDICACE,

PRÊCHÉ A SAUMUR LE 18 MAI 1843,

AU SERVICE D'INAUGURATION DU NOUVEAU TEMPLE DE CETTE VILLE,

PAR J.-H. GRANDPIERRE, D.-T.

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES MISSIONS ÉVANGÉLIQUES DE PARIS.



PARIS

LIBRAIRIE DE L.-R. DELAY,

2, RUE TRONCHET, PRÈS LA MADELEINE.

1843

2

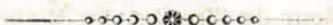
Ce sermon est publié à la demande de l'église de Saumur.

## RÉCIT ABRÉGÉ

DE LA

# CÉRÉMONIE DE DÉDICACE

## DU TEMPLE DE SAUMUR.



La dédicace du nouveau temple de Saumur fera époque dans les annales du protestantisme français. Pour des chrétiens réformés, tant de souvenirs se rattachent à cette ville, que le rétablissement du culte dans le chef-lieu de la province qu'administra si longtemps Duplessis-Mornay, ne pouvait que leur inspirer un intérêt immense. Aussi de toutes parts, on était accouru à cette solennité. On y était venu de Paris, de Tours, d'Angers, de Nantes et de tous les lieux circonvoisins. Une douzaine de pasteurs avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé, mais plusieurs autres, qui se proposaient de venir, ont été empêchés par diverses circonstances.

Le jeudi 18 mai 1843, dès le matin, le nouveau temple, d'une architecture imposante et gracieuse, était envahi par une assemblée serrée, compacte et recueillie. Il y avait des auditeurs dans les couloirs, sur les escaliers de la tribune, dans la sacristie, sur le pérystile de l'Eglise et tout autour du temple. Quoique les places réservées dans l'enceinte de l'église ne fussent calculées que pour 450 personnes, on peut évaluer toutefois à 700 auditeurs environ le

nombre de ceux qui ont assisté à presque chacun des services qui ont eu lieu le jeudi et le vendredi. La plupart d'entre eux appartenaient à l'Eglise romaine.

Le pasteur de Saumur, M. Duvivier, monta en chaire le premier, et élevant la Bible, seule règle de la foi et de la vie des chrétiens évangéliques, il la posa solennellement dans le temple, en déclarant que comme elle avait été dans tous les siècles le seul guide des enfants de Dieu, elle serait à jamais dans cette église le fondement unique de l'enseignement des pasteurs et des croyances des fidèles. Après lui, M. le pasteur Audebez, délégué de la Société évangélique de France, fit la première prière et consacra le nouveau temple au service du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il était naturel qu'une société qui s'était chargée de pourvoir aux frais du culte de Saumur, jusqu'au moment où, reconnu et salarié par l'Etat, ce culte pourrait se passer de son bienveillant et généreux concours, fût représentée par l'un de ses membres, dans une solennité pareille.

Le sermon de dédicace fut prononcé ensuite par M. le pasteur GrandPierre, directeur de l'Institut des Missions évangéliques de Paris. Il avait pris pour texte de son discours ces paroles de saint Paul aux Ephésiens, ch. II, v. 8 : *Vous êtes sauvés par grâce*. Après avoir, dans son exorde, rappelé sommairement les principaux faits de l'histoire religieuse de Saumur depuis la réforme, l'orateur entra en matière, en disant que comme c'était pour l'enseignement et la prédication de la doctrine de la grâce que l'université de Saumur avait subsisté autrefois, que ses temples avaient été consacrés, et que ses fidèles avaient souffert, il était convenable que cet article fondamental de la foi des chrétiens évangéliques fût traité et développé dans le discours d'inauguration. Prêcher la grâce dans un jour comme celui-là, c'était donc continuer l'Eglise des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, c'était rattacher le présent au passé. Ce sermon, écouté d'un bout à l'autre avec une profonde attention, a été demandé à l'auteur, qui a consenti à le livrer à l'impression, pour perpétuer le souvenir de cette solennelle journée, en même temps que pour offrir à ceux qui l'avaient entendu et qui avaient témoigné le désir de le relire, le moyen de se confirmer dans la vérité reçue. M. le pasteur Morache, de Tours, termina par la prière et la bénédiction ce premier service, auquel ont assisté M. le maire, les deux adjoints et les membres du Conseil municipal. Immédiatement après, deux enfants furent baptisés.

Le soir, nouveau service à 7 heures et demie. M. le pasteur Vallette occupa la chaire, et édifia l'assemblée par un sermon sur la primitive église de Jérusalem, qu'il proposa pour modèle à la nouvelle église évangélique de Saumur. (Actes II, 41-47). Il y avait quelque chose de frappant et d'instructif dans ce rapprochement. La Sainte-Cène fut ensuite administrée, au milieu d'un recueillement difficile à décrire. L'auditoire paraissait étonné en même temps qu'édifié de tant de simplicité, unie à tant de solennité; il était impossible, en effet, de ne pas reconnaître que la célébration du sacrement correspondait parfaitement aux paroles même de l'institution divine. Les prières liturgiques furent lues par M. le pasteur GrandPierre, qui distribua la Sainte-Cène, de concert avec M. le pasteur Duvivier.

Le vendredi 19, à midi, M. le pasteur Rosselet prêcha sur Deutéronome, ch. V, v. 29; il s'appliqua à prémunir ses auditeurs contre le danger des dévotions passagères, et leur donna d'utiles directions sur les moyens de mettre à profit pour leur salut, les bénédictions de ces jours de grâce.

Le soir du même jour, des détails pleins de vie et d'intérêt furent donnés du haut de la chaire sur diverses œuvres chrétiennes. M. GrandPierre fit connaître la Société des Missions de Paris; M. Vallette parla sur les églises évangéliques, formées dernièrement en Italie; M. Audebez recommanda la Société Evangélique et les autres œuvres religieuses.

Le samedi soir, 20, M. le pasteur Maffre, de Mouilleron (Vendée), prêcha, et M. le pasteur Bost, qui a remplacé à Asnières M. Duvivier, adressa à l'auditoire une allocution.

Le dimanche, 21, nouvelles prédications: le matin par M. le pasteur Bost; le soir, par M. le pasteur Audebez.

Voilà une analyse, une statistique, des noms, des dates, des chiffres; mais rien de tout cela ne peut donner une idée des fêtes que nous venons de célébrer. Concours immense, intérêt puissant, accord parfait, paroles édifiantes, sentiment de joie et de reconnaissance, douces espérances dans tous les cœurs, rien n'a manqué à ces jours de chrétienne réjouissance, où la présence de notre Dieu a été sensible, et où sa bénédiction n'a pas fait défaut.

Il faut terminer par un appel. Le temple de Saumur, qui vient de réveiller tant de souvenirs, et dont la construction a si visiblement contribué à consolider l'œuvre de Dieu dans cette ville, n'est

pas payé ! Un premier paiement de 10,000 fr. va échoir ; et un autre suivra dans six mois. Chrétiens protestants de France, parcourez ces lignes, lisez ce discours, mettez la main sur votre cœur, laissez-le parler, et voyez ce que vous avez à faire.

Les dons seront reçus avec reconnaissance par M. le pasteur Duvivier, à Saumur ( Maine-et-Loire ) ; à Paris, par M. le pasteur F. Monod, 80, faubg. St-Martin ; par M. le pasteur GrandPierre, 7, rue de Berlin ; et dans les départements, par MM. les pasteurs qui voudront bien se charger de les transmettre à M. Duvivier, ou aux adresses ci-dessus.



LE

# SALUT PAR GRACE

**VOUS ÊTES SAUVÉS PAR GRACE** (ÉPITRE AUX ÉPHÉS., CH. II, V. 8.)



**MES FRÈRES BIEN-AIMÉS EN JÉSUS-CHRIST NOTRE-SEIGNEUR,  
ET MES CHERS AUDITEURS,**

Comment ouvrir la bouche dans cette enceinte, sans se sentir remué profondément par les souvenirs à la fois, les plus tristes et les plus doux; sans verser des larmes de regret sur le passé, des larmes de joie sur le présent, des larmes d'espérance sur l'avenir. Nous voici réunis pour inaugurer une église protestante évangélique. Eh où sommes-nous donc? Dans une ville, où depuis cent cinquante-huit ans, le culte chrétien réformé avait cessé d'être célébré, après y avoir fleuri pendant près d'un siècle et demi; dans une ville, où les deux tiers d'une population de 25 mille âmes répandue dans la ville et dans la campagne, professaient autrefois la religion de l'Évangile, si fermement, si sincèrement que plutôt que de l'a-

bandonner, ces généreux chrétiens choisirent librement l'exil, la pauvreté, la mort même; dans une ville qui a été le siège de la plus célèbre université protestante et où ont enseigné, pendant si longtemps d'illustres docteurs dont la science théologique n'oubliera jamais le nom et dont l'église vénèrera toujours le pieux et saint caractère; dans une ville où le ministre et l'ami d'un roi de France (1) fit briller pendant trente-deux ans ces belles vertus et ce noble désintéressement qui ont passé en proverbe, et où dans l'administration comme dans les lettres, il rendit ces éminents services, qui avaient si puissamment contribué à élever Saumur à un haut degré de prospérité et de gloire; dans une ville, où se tint pendant quatre mois consécutifs ce célèbre synode des députés de toutes les églises réformées du royaume, où se traitèrent de si graves questions et qui eût une si grande influence sur les destinées du protestantisme français et européen; dans une ville où un homme qui avait déjà un pied sur les marches du trône et qui devint plus tard roi de France (2) se rendait en personne, ainsi que le plus simple de ses sujets, dans le temple réformé de la porte du Bourg (3) pour y en-

(1) Duplessis-Mornay, gouverneur de Saumur depuis 1589 jusqu'en 1621.

(2) Henri IV.

(3) Le temple actuel de Saumur est situé à quelques pas de l'ancienne porte du Bourg, dont deux tours existent encore et dominant l'église. Les deux rues adjacentes portent encore les noms de *rue du Temple* et de *rue du Prêche*. Plus loin l'on trouve

tendre prêcher la parole de Dieu de la bouche d'un humble et pieux pasteur ; dans une ville enfin où plus d'une fois a coulé le sang des confesseurs de Christ , et où il a suffi d'un édit de révocation pour fermer et l'université et les temples , pour proscrire pasteurs et docteurs , pour disperser des milliers de fidèles à tous les vents des cieux , et avec eux les débris de leur industrie et de leur fortune , pour effacer de magnifiques établissements et pour détruire l'un des plus solides fondements de la prospérité de Saumur.

Mes Frères, quand la sainteté de ce lieu, quand la touchante solennité de ce jour, quand la présence dans cette assemblée d'honorables magistrats et de nombreux citoyens appartenant à un autre culte (1) ne nous interdiraient pas les récriminations sur le passé, nos sentiments de chrétien, nos devoirs de ministre de l'Évangile suffiraient pour nous fermer la bouche et nous imposer le silence. Tout ce que nous voulons ici, c'est adorer les voies de Dieu presque toujours insondables ; c'est nous écrier dans un sentiment de vive reconnaissance : que les temps sont changés ! c'est nous livrer à la joie ; c'est bénir Dieu pour les jours nouveaux et prospères qu'il nous accorde ; c'est témoigner au nom de cette église et de tous les

celle de *Duplessis-Mornay*, et près du château, celle du *Petit-Genève*.

(1) M. le maire de Saumur, ses deux adjoints, le conseil municipal, et plusieurs autres magistrats et notables de la ville, ont assisté au service d'inauguration ; les deux tiers de l'auditoire, très-nombreux, se composaient de catholiques-romains.

vrais protestants de France, (car tous ils sympathisent à ce qui se passe aujourd'hui à cette heure dans ce lieu,) notre sincère gratitude aux autorités qui ont mis tant d'empressement à favoriser le relèvement de ce culte et leur souhaiter mille bénédictions. Nous n'avons en ce jour, nous ne pouvons avoir que des pensées de paix et d'amour pour tous. Et puisque nous avons à inaugurer ce temple, nous voulons le faire en y proclamant cette doctrine de la grâce qui produisit les vertus de Duplessis Mornay ; cette doctrine de la grâce, pour l'enseignement de laquelle fut fondée l'université de Saumur ; cette doctrine de la grâce qui fit la joie, la force et la consolation de tant de fidèles sous la croix ; cette doctrine de la grâce qui a été et qui sera le fondement de l'église que nous consacrons, comme elle est le rocher de l'église universelle, la maîtresse pierre de l'angle sur laquelle reposent l'espérance et la vie des chrétiens de tous les temps et de tous les pays. Il est bon en effet, que l'on connaisse la foi de l'église réformée et que l'on sache quel fut à toutes les époques de son histoire, le secret de la vie de ses enfants. En prêchant ici la doctrine de la grâce nous ne faisons donc que continuer l'église des d'Espina (1), des Bochart, des Daillé (2), des Amirault, des Caméron (3), des de Bèze, des Cal-

(1) Jean d'Espina est le pasteur dont Henri IV, alors roi de Navarre, allait entendre les sermons à l'église de la porte du Bourg.

(2) Elèves de l'université de Saumur.

(3) Professeurs de cette université. Voici les noms de quelques-

vin, des Augustin, des apôtres et de Christ. *Le ciel et la terre passeront, a dit le Sauveur, mais mes paroles ne passeront point; et en parlant de son Église, les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Gloire à Dieu!*

*Vous êtes sauvés par grâce.* Voilà, mes Frères, des paroles qui devraient nous faire tressaillir tous jusque dans les profondeurs de notre être et exciter en nous un étonnement mêlé de gratitude, une surprise égale à notre joie et à notre amour; et si cette déclaration du Dieu des cieux nous laisse insensibles et froids; c'est que nous n'avons pas conscience de notre indignité, c'est que nous n'avons ni connu ni déploré notre misère. Faisons pour un moment une supposition. Représentez-vous qu'au lieu d'être une assemblée réunie pour le culte, vous êtes une troupe de criminels, que l'on n'a conduits ici que pour y recevoir l'arrêt de la sentence qui les condamne. Cette chaire est un tribunal; les murs de cette église sont ceux d'une prison ou d'une cour de justice; et vous ne devez quitter cette enceinte, que pour être traînés au lieu du dernier supplice. Tout à coup arrive un messager d'État; il est porteur d'une lettre; cette lettre

uns des hommes qui ont enseigné à Saumur. Avant 1615, Trochorège, illustre écossais; en 1615, Gomarus, le célèbre professeur de Leyde; son successeur fut Caméron, l'un des hommes les plus érudits et les plus pieux de son temps; depuis 1620, Louis Coppel, professeur de langue hébraïque; Samuel Bouchereau, excellent pasteur, l'ami de Duplessis; depuis 1626, Moïse Amirault; depuis 1637, Josué de la Place, Isaac d'Huisseau, etc.

vous est lue et son contenu se résume dans ces paroles : *vous êtes sauvés* et vous êtes sauvés *par grâce*. Ai-je besoin de vous demander, mes Frères, quels sont les sentiments qui succèderaient en vous, à l'agitation, à la crainte, à l'anxiété, qui maîtrisaient, qui bouleversaient votre conscience ?

Ce que je viens de dire, mes Frères, faut-il le regarder comme une hypothèse, ou le tenir pour une réalité ? Vous allez en juger vous-mêmes. *Ce que la loi dit* (c'est l'apôtre saint Paul qui parle), *elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que tous aient la bouche fermée et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu*. Voilà notre condition, non devant la loi humaine, mais devant la loi divine. *Dieu a renfermé tous les hommes sous la condamnation* (c'est le même apôtre qui parle), selon ce qui est écrit : *maudit est quiconque ne persévère pas dans toutes les choses qui sont écrites au livre de la loi pour les faire*. Voilà la sentence qui a été prononcée contre nous, non au tribunal des hommes, mais au tribunal de Dieu. *Accorde-toi au plus tôt avec ta partie adverse* (a dit le Seigneur lui-même), *de peur que tu ne sois mis en prison ; je te dis en vérité que tu ne sortiras pas de là, jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quatrain ; et voulez-vous savoir ce que c'est que cette prison ? c'est le feu éternel qui est réservé au diable et à ses anges ; ce sont des chaînes d'obscurité, ce sont les ténèbres du dehors, ce sont des pleurs et des grincements de dents, c'est la damnation éternelle ; car a dit saint Paul : Le salaire du péché c'est la mort*. Voilà, mes Frères, le sort qui attend tous ceux qui meurent dans l'impénitence ; ce n'est donc pas

seulement, comme vous le voyez, la mort pour le temps, mais la mort pour l'éternité.

Avais-je tort, mes Frères, ou avais-je raison de dire que notre supposition sous ce premier point de vue, était une réalité, une effrayante réalité? Mais si elle est vraie, sous ce premier rapport, elle ne l'est pas moins sous le second. Le salut par grâce, le salut actuel est aussi certain, plus certain, s'il est possible, que la condamnation. En écrivant ces mots aux chrétiens d'Éphèse, vous *êtes sauvés par grâce*, l'apôtre saint Paul énonçait un fait réel, accompli pour tous les fidèles auxquels il s'adressait. Car il ne leur a pas dit : vous serez ou vous pouvez être, mais *vous êtes sauvés par grâce*. Ces paroles, mes Frères, je les adresse à tous les chrétiens dans cette assemblée, je les répète après saint Paul et avec saint Paul, dans le but d'affermir les fidèles et d'encourager les âmes sincères mais timides. Ainsi à l'exemple de ce grand prédicateur de la grâce, nous saisissons aujourd'hui le glaive de la parole; nous battons en brèche, nous sapons par sa base l'édifice de la propre justice humaine; de toute la force, de toute la vertu, de toute la gloire de l'homme, nous ne faisons que des débris, et triomphant sur ces ruines, nous exaltons la grâce pure, libre, gratuite, souveraine de notre Dieu. Oui, mes Frères, il faut lui donner gloire en reconnaissant que nous avons tout avec elle et que nous n'avons rien sans elle.

En effet, c'est la grâce qui nous a élus à la vie éternelle.

C'est elle qui a payé le prix de notre rançon.  
C'est elle qui nous appelle à la possession du salut.  
C'est elle qui nous pardonne nos péchés.  
C'est elle qui nous rend capables de faire les bonnes œuvres.

C'est elle qui nous donne de persévérer dans l'obéissance.

C'est elle enfin qui nous fait triompher de la mort et nous ouvre les portes du ciel.

En d'autres termes, l'élection, la rédemption, la vocation, la justification, la sanctification, la persévérance, la suprême béatitude sont impossibles sans la grâce, ne s'expliquent que par elle.

Je reprends chacun de ces points l'un après l'autre, et je dis d'abord que c'est la grâce qui nous a élus pour la vie éternelle, ou, en d'autres termes, que c'est elle qui est l'auteur de notre élection. Je vous suppose chrétien, mon cher auditeur; vous avez la foi qui sauve, vous possédez le témoignage de l'Esprit de Dieu, qui vous assure de votre salut, vous faites les œuvres qui confirment ce témoignage : voilà un fait que j'admets, mais ce fait a besoin d'une explication; voilà un effet, mais cet effet a nécessairement une cause. Cette cause, quelle est-elle, quelle pourrait-elle être, si ce n'est la volonté de Dieu, cause première de toutes choses et dans la nature, et dans la providence et dans la rédemption? Si Dieu n'avait pas voulu votre salut, et s'il ne l'avait pas voulu d'une volonté efficace, toute puissante, pensez-vous que vous auriez pu l'accomplir? Mais cette volonté en Dieu est éternelle, ainsi que

toutes ses volontés, toutes ses perfections, toutes ses œuvres. Donc elle a précédé votre conversion, et non-seulement votre conversion, mais votre existence; non-seulement votre existence, mais la création du monde; non-seulement la création du monde, mais celle des anges: elle n'a point eu de commencement; c'est là ce que l'Écriture appelle le décret de Dieu, l'élection de grâce, la prédestination à la vie. De tous les fidèles, elle affirme que Dieu *les a élus en Christ avant la fondation du monde; qu'elle les a prédestinés pour les adopter en son Fils bien-aimé; que cela ne vient ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.* Et dans quel état étiez-vous, lorsque les regards de l'éternel amour se sont abaissés et fixés sur vous, mes chers Frères en Jésus-Christ? Direz-vous qu'à cette époque il y avait en vous quelque mérite, quelque qualité louable, quelque disposition vertueuse, quelque inclination noble, qui pût vous recommander à lui, vous distinguer à ses yeux, vous qualifier comme candidats de la grâce? Mais alors, non-seulement vous n'aviez fait aucun bien, mais encore vous n'étiez capables que de mal. Car Dieu vous vit, non tel qu'il vous rendit plus tard après qu'il vous eut sauvés, mais tel que vous étiez par le malheur de votre naissance, opposés à Lui, rebelles à sa volonté sainte. Tout était en vous mort complète, inimitié malheureuse, résistance opiniâtre, corruption désespérée. S'il eût regardé à vous, vous étiez perdus et perdus sans ressource, car il ne pouvait trouver en vous que des motifs de condamnation. Rendez grâce de ce qu'au

lieu de chercher en vous les raisons de votre salut, il les a prises en lui-même, et de ce que, perçant la nuit des temps et surtout les sombres profondeurs du péché où vous étiez ensevelis, il s'est incliné vers vous, qui étiez étendus par terre dans votre sang, de ce qu'il vous a couverts de sa miséricorde, de ce qu'il vous a marqués du sceau ineffaçable de ses élus, et de ce qu'il a prononcé sur vous la parole qui fait vivre les morts. Vous voyez qu'à ce premier égard l'élection de grâce exclut tout sujet de se glorifier, et qu'elle détruit la confiance en des mérites qui n'existent pas, qui ne peuvent pas exister.

Mais élus vous deviez être rachetés; prédestinés, il vous fallait être réconciliés. C'est là ce que portait le décret d'élection, c'est là ce qu'exigeaient impérieusement les lois de l'ordre éternel et de la justice infinie. Sans expiation point de pardon, sans rédemption point de salut. Or, fûtes-vous appelés au conseil du Dieu trois fois saint, lorsqu'il y fut arrêté que, pour relever l'homme pécheur de sa chute et le réconcilier avec son Créateur, le Verbe éternel s'incarnerait, le Fils unique et bien-aimé du Père viendrait offrir à l'inexorable loi violée, la satisfaction qu'elle demandait, qu'il subirait dans son âme et dans son corps la malédiction qui avait été fulminée contre les pécheurs, et que sa passion ineffable et infinie deviendrait la cause efficiente de l'amnistie des rebelles en même temps que le moyen puissant de leur restauration morale. Tout cela n'a-t-il pas eu lieu avant vous, n'a-t-il pas été fait sans votre participation? Et quand,

par une exception impossible, coupables vous eussiez été admis au conseil du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et que vous y eussiez entendu poser la question du moyen par lequel l'homme pécheur pouvait, devait être arraché à l'éternelle misère, ce moyen tel qu'il fut décidé dans le ciel, tel que l'Évangile le proclame sur la terre, l'eussiez-vous trouvé? l'eussiez-vous soupçonné? l'eussiez-vous entrevu? Ne sont-ce pas là des choses *que l'œil n'a point vues, que l'oreille n'a point entendues, qui ne montèrent jamais dans l'esprit de l'homme, qu'aucun des sages, des intelligents, des princes de ce siècle n'a découvertes?* Il y a plus; ne sont-ce pas là des choses qui vous ont paru à vous-mêmes, *scandale et folie*, aussi longtemps que vos yeux n'ont pas été ouverts, que votre cœur n'a pas été changé pour reconnaître et pour adorer dans ce mystère l'admirable combinaison de la justice qui punit le péché, et de la miséricorde qui pardonne au pécheur, coopérant ensemble à la rédemption de vos âmes. Confessez donc ici encore qu'une œuvre, qui a été projetée, conclue et consommée, avant vous, sans vous, malgré vous, vous interdit tout mérite, vous ôte tout sujet de gloire et devant Dieu et devant les hommes.

Maintenant tout est consommé; l'obstacle qui s'opposait à la réconciliation du pécheur est levé; l'accès libre au trône de la miséricorde est ouvert; la rémission des péchés est possible; l'amnistie est proclamée. Il s'agit, pour le pécheur, d'en profiter et de venir prendre sa part du bénéfice de la rédemption. Dieu l'y invite par l'Évangile, Dieu lui adresse voca-

tion par son Esprit. Vous avez répondu, mes Frères, qui croyez, vous vous êtes rendus à l'appel de la vocation céleste. Je n'examine pas quelle est la voie par laquelle vous avez été conduits; je ne recherche pas quel est le moyen par lequel vous avez été amenés à croire. Est-ce la prédication de la bonne nouvelle? Est-ce la lecture de la Parole de Dieu? Est-ce la conversation d'un ami? Est-ce une instruction religieuse? Est-ce une éducation chrétienne? Est-ce l'école de l'adversité? est-ce celle de la prospérité? Est-ce l'une ou l'autre de ces voies? Est-ce toutes ces voies réunies? Peu importe. Vous croyez en Christ, vous vous réjouissez dans la possession du salut qu'il vous a acquis au prix de ses souffrances inouïes et de sa mort expiatoire. Comment rendre raison de ce fait, autrement que par la grâce? Diriez-vous, peut-être, que vous vous êtes réveillés de vous-mêmes au sentiment de votre misère? Mais la Parole de Dieu vous contredirait en vous déclarant que *c'est le Saint-Esprit qui convainc de péché, de justice et de jugement*, et que *c'est le Seigneur qui donne la repentance pour avoir la vie*. Avanceriez-vous que, ne pouvant produire en vous la repentance, c'est vous du moins qui vous êtes décidés à embrasser le salut quand il vous a été offert? Mais sur ce point la Parole de Dieu vous fermerait encore la bouche, en vous disant que *la foi est le don de Dieu*, et que si, parmi plusieurs auditeurs de la bonne nouvelle qui entendirent la prédication de l'Évangile à Philippe, Lydie seule crut, c'est que *le Seigneur lui ouvrit le cœur, pour qu'elle fût attentive aux paroles de Paul*. Soutien-

driez-vous, qu'incapables de croire, c'est à vous pourtant qu'appartient le premier désir de revenir à Dieu ? Mais sur cet article encore vous ne sauriez gagner votre cause contre la Bible, qui enseigne que vous êtes naturellement sourds, aveugles, muets comme tous les hommes, et que *nul ne vient à Christ, si le Père qui l'a envoyé ne le tire*. Vous réfugieriez-vous enfin dans un dernier retranchement, en alléguant que si vous n'avez ni voulu ni pu vous tourner de vous-mêmes vers Christ, vous n'avez du moins pas résisté quand vous avez été appelés ? Mais si vous aviez raison, l'Écriture aurait tort, puisqu'elle affirme que ce bon désir lui-même est le fruit de la grâce, et que c'est *Dieu qui produit en vous avec efficace la volonté et l'exécution selon son bon plaisir*. Trêve donc de ces subtilités par lesquelles vous prétendriez ravir à Dieu la gloire qui n'appartient qu'à Lui. Voici la vérité : vous étiez étendus par terre, sans mouvement et sans vie, et passant près de vous, le Sauveur s'est arrêté et vous a dit : levez-vous et marchez ; vous étiez morts et il vous a dit : vous vivrez. Concluons de là, mes Frères, que dans notre vocation, pas plus que dans notre rédemption et notre élection, il n'y a possibilité pour nous de faire valoir notre propre justice.

Le pourrons-nous mieux dans l'œuvre de notre justification ? Examinons pour cela en quoi elle consiste. La justification qui suit de près la foi, qui est la conséquence de la vocation, est cet acte de la volonté divine par lequel Dieu, non-seulement nous remet nos dettes et nous pardonne nos péchés, mais encore nous

reconnaît, nous déclare justes pour l'amour de Christ et en conséquence de ses mérites; nous voilà donc justes de la justice de Christ, justes comme Dieu lui-même. Or, avant d'avoir reçu cette justification, ou après en avoir été les objets, avons-nous fait des œuvres qui nous aient attiré cette grâce, pouvons-nous en faire qui nous en rendent dignes? Je rougis, mes Frères, de faire une pareille supposition, car elle renferme une contradiction dans les termes. Qui parle de justification, en effet, suppose une condamnation préalable, et là où il y a eu condamnation, comment y aurait-il, à un degré quelconque, titre à l'amnistie? Qui parle de justification, suppose ensuite et nécessairement le pardon, et là où il y a pardon, comment y aurait-il, pourrait-il y avoir le moindre mérite? Qui parle de justification, suppose enfin, aux termes mêmes de l'Écriture, une expiation qui a dû effacer les fautes, une satisfaction qui a dû rendre le pardon possible; or, là où avant toute justification une expiation a dû être subie et une satisfaction offerte, non par l'homme qui en était incapable, mais par le Fils de Dieu, qui pouvait seul s'en charger, comment imaginer dans le coupable un degré de dignité quelconque? Notre dignité, mes Frères, voulez-vous savoir en quoi elle consiste? Avant notre justification, dans une vie sans foi, dans des œuvres sans amour, dans une piété sans âme, dans une misère radicale, où ne pouvant aimer Dieu, nous étions par conséquent incapables de lui obéir et où nous n'étions dignes que de sa colère. Après notre justification, voulez-vous savoir en quoi consiste no-

tre dignité? Dans des œuvres, que l'amour divin inspire à un degré plus ou moins vif, mais où se mêle toujours le principe de notre corruption naturelle; dans des œuvres où le mal, qui est de notre fait, nous appartient, et où le bien, qui est l'œuvre de Dieu, doit être rapporté à Dieu; dans des œuvres qui, imparfaites toujours et souillées constamment, ne sauraient être offertes en réparation de nos fautes passées; dans des œuvres enfin, qui alors même qu'elles seraient ce qu'elles sont loin d'être, bonnes de tout point, ne pourraient jamais être considérées comme la cause de la justification, puisque la justification les a précédées, et que la justification en est le principe. D'où il faut conclure avec l'apôtre saint Paul que si c'est *par la grâce, ce n'est plus par les œuvres, autrement la grâce ne serait plus une grâce; et que si c'est par les œuvres, ce n'est plus par la grâce, autrement les œuvres ne seraient plus des œuvres.* Voilà la seule alternative possible; or vous n'oserez, après tout ce qui vient d'être dit, avancer que le salut soit le prix, puisse être le prix des œuvres de l'homme; donc il est par grâce, et par grâce uniquement.

Justifié, le fidèle obéit, il obéit avec joie, il obéit avec amour. Il s'égaie en Dieu qui est devenu son Sauveur; il court dans la voie de ses commandements. Mais n'ayant pu y entrer sans la grâce, pourra-t-il y marcher sans elle? Sauvé par la foi, se sanctifiera-t-il sans la foi? *Créé par Dieu en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres*, les accomplira-t-il sans le secours tout puissant de Celui qui l'a préparé, élevé, qualifié pour

cette sainte vie? Répondez ici, âmes fidèles, et donnez gloire à la vérité. N'est-il pas vrai, qu'arrivées au point où vous êtes de la vie chrétienne, vous vous étonnez d'être encore debout, après tant de circonstances qui auraient pu, qui auraient dû vous faire faire de ces chutes finales dont on ne se relève jamais? Que de fois votre cœur, par nature si vain, si inconstant, si ingrat, si rebelle, ne s'est-il pas éloigné des sources de la vie, et ne serait-il pas demeuré dans ce fatal éloignement, sans les appels gracieux et réitérés de la grâce prévenante de votre Sauveur? Qui a dissipé, si ce n'est Lui, ces moments d'obscurité, ces heures de tristesse et d'abandon, ces saisons de doute et d'incrédulité, dont il ne vous semblait presque pas possible de sortir? Et ces tentations formidables, qui plus d'une fois se sont dressées menaçantes contre votre pauvre âme, prêtes à l'écraser, qui en a émoussé la force; qui a prémuni, qui a aguerrri votre faible cœur contre leurs terribles assauts; qui vous les a fait traverser, sans que vous ayez été consumés par leur flamme ou entraînés par leur torrent débordé, si ce n'est Jésus, encore Jésus, toujours Jésus? Après ces chutes, qui tant de fois ont troublé votre paix, ébranlé votre confiance, miné votre foi par sa base, qui est-ce qui vous a relevés? qui est-ce qui a fait renaître en vous l'espérance? qui est-ce qui vous a enhardis à vous approcher de nouveau du trône de la grâce, si ce n'est ce Dieu tout puissant qui vous bénit et vous protège, si ce n'est cet amour infini qui, vous ayant appelés à la communion de son Fils bien-aimé, est fidèle pour

vous y maintenir ? Vous pouvez le dire , parce que Dieu l'a dit avant vous , dans sa Parole , vous pouvez le dire aussi , parce que vous en avez fait l'expérience dans votre vie , *vous avez été gardés par la puissance de Dieu , par la foi* ; le bon Berger , qui vous a mis au nombre de ses brebis , vous a empêchés de périr . Otez la grâce de votre cœur , supposez-la loin de votre vie , et voici tout aussitôt des abîmes qui se creusent de toute part , des abîmes en vous , des abîmes hors de vous , des abîmes sans fond , des abîmes de perdition où vous êtes précipités sans retour . Mais , non , chaque instant de votre vie est un salut tout entier , où Dieu déploie en vous et autour de vous tout son amour et toute sa force pour vous soutenir et vous faire persévérer . Comment donc pourriez-vous ne pas attribuer à la grâce votre sanctification tout entière ?

Nous venons de mesurer , mes Frères , l'espace qui s'étend depuis nos premiers pas dans la voie du salut , jusqu'à l'heure où nous sommes , et élevant à cet endroit un monument à la grâce divine , nous y avons gravé cette inscription : Jusqu'ici le Seigneur a aidé ; jusqu'à présent le Seigneur a tout fait . De cette station , nous jetons maintenant un regard sur la carrière qui reste à parcourir , nous embrassons d'un coup-d'œil cette autre partie de la route qui aboutit au tombeau et qui touche aux portes de l'éternité . L'âme élue , le pécheur racheté , le criminel gracié , le fidèle supporté et gardé jusqu'à maintenant , trouvera-t-il plus de sécurité ou plus de ressources en lui-même , à l'avenir , qu'il n'en a trouvé par le passé ?

Saura-t-il mieux se tenir en garde contre ses ennemis, échapper à leurs pièges, déjouer leurs attaques, vaincre leur résistance, triompher de leur astuce et de leur rage? Roseaux froissés, lumignons fumants, pauvres vermisseaux de Jacob, vivant tous les jours de grâce et ne pouvant subsister que par grâce, où serait votre paix, où serait votre assurance, où serait votre force, si vous ne saviez pas que *celui qui a commencé cette bonne œuvre en vous, l'achèvera jusqu'à la journée de Jésus-Christ*; si vous n'étiez persuadés que *les dons et la vocation de Dieu sont irrévocables*? A la pensée que le dépôt de votre foi pourrait être à l'avenir commis à vos débiles mains, qui le protégeraient si mal, je vous vois vous alarmer et trembler. Mais vous reprenez courage, lorsque vous vous rappelez que si, *lorsque vous étiez ennemis, vous avez été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt maintenant, étant déjà réconciliés, vous serez sauvés par sa vie*; vous vous relevez quand vous vous dites à vous-mêmes, que ceux que *Dieu a préconnus, il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils bien-aimé, et que ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés, et que ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés, et que ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés, et que rien ne pourra les séparer de l'amour que Dieu leur a témoigné en Jésus-Christ* leur Seigneur et Sauveur. Il vous faut donc un amour qui embrasse votre existence tout entière, et si tel est l'amour divin que la Bible vous révèle, votre persévérance n'est-elle pas l'œuvre de la grâce?

Nous touchons au terme de notre méditation, et

après avoir vu la grâce prédestinant au salut, rachetant, appelant, justifiant, sanctifiant, affermissant et faisant persévérer le fidèle, nous allons la contempler couronnant son œuvre magnifique dans la consommation des siècles. La course est finie, l'épreuve est terminée, le combat a cessé, les ennemis du croyant sont défaits, la mort est vaincue, l'économie du temps a pris fin, celle de l'éternité a commencé. Les fidèles sont introduits dans le palais du roi de gloire ; les portes du ciel s'ouvrent devant eux ; ils entrent. Mais que vois-je ? des couronnes d'or sont placées sur leur tête. Est-ce donc ainsi que l'on accueille et récompense des pécheurs sauvés par grâce ? Ils ont aimé, il est vrai, mais c'est après avoir été aimés les premiers ; ils sont demeurés fidèles, mais c'est après avoir été rendus fidèles ; ils ont souffert, mais c'est pour le nom de Jésus, qui a inexprimablement souffert avant eux et pour eux ; que signifie donc une récompense accordée à des êtres qui n'en méritent aucune ? Attendez, mes Frères, et votre étonnement cessera. Les élus sont admis en la présence de Dieu et de l'Agneau qui a été immolé. Mais quel est leur premier mouvement ? *Ils se prosternent devant Celui qui est assis sur le trône*, dit l'Écriture, *et adorant Celui qui est vivant aux siècles des siècles, ils jettent leur couronne devant le trône*. L'avez-vous entendu ? *Ils jettent leur couronne devant le trône*. Donc ils ne se l'attribuent point à eux-mêmes ; donc ils reconnaissent la tenir de la munificence de leur Dieu ; donc ils lui en font hommage. Et que disent-ils, dans ce moment solennel, qui résume en soi toute leur existence

passée, présente et future, puisque c'est l'aujourd'hui de l'éternité : *Seigneur, s'écrient-ils dans de saints transports, tu es digne de recevoir l'honneur, la gloire et la puissance ; car tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, et tu nous as faits rois et sacrificateurs à Dieu.*

Vous le voyez donc, mes chers auditeurs, dans l'Eglise sur la terre et dans l'Eglise dans le ciel, parmi la sainte milice de Christ qui combat et parmi celle qui est parvenue à la gloire, on ne connaît que la grâce, on ne vit que de grâce, on n'exalte que la grâce. Je m'écrie donc : *Où est le sujet de se glorifier ? Il est exclus.* Par quelle voie ? par la prédication de la grâce gratuite, libre, absolue, souveraine.

Mais pourquoi tant insister sur cette doctrine, demanderez-vous peut-être ? C'est, mes chers auditeurs, qu'elle est la seule qui soit assez puissante pour briser l'orgueil humain. A toutes les autres il résiste ; celle-ci seule fait mordre la poussière à cet ennemi, le plus terrible ennemi de nos âmes. Poursuivi par cette doctrine, traqué, réduit aux abois, l'orgueil est obligé de céder ; sur aucun point il ne peut tenir bon ; il lui faut lâcher pied partout. Car depuis le décret de l'élection jusqu'à la glorification du fidèle, depuis les premiers commencements de l'œuvre du salut sur la terre jusqu'à son parfait accomplissement dans la gloire éternelle, il ne saurait se ménager une place, la plus petite place ; il ne saurait faire valoir ses droits, le plus petit droit, ni dans l'œuvre de la rédemption, ni dans celle de la vocation, ni dans celle de la justification, ni dans celle de la sanctification, ni dans celle

de la persévérance. Or, pour le réduire complètement, il ne faut lui accorder aucun quartier ; le ménager sur un point, c'est lui laisser une forteresse ; lui faire une concession, c'est lui en faire mille. Si vous voulez le chasser, et le chasser sans retour, il faut qu'il ne puisse subsister nulle part, sous aucune forme, ni comme propre justice, ni comme confiance en la chair, ni comme gloire humaine, ni comme présomption ; il faut que l'âme rachetée soit amenée à cette confession : *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ.*

Voulez-vous savoir ensuite quel est l'usage de cette doctrine ? Elle est nécessaire, elle est indispensable pour donner la paix aux pécheurs repentants, aux consciences réveillées, aux âmes travaillées, aux cœurs contrits et brisés, une paix solide, profonde, inaltérable, la paix de Dieu. N'espérez pas fonder jamais la paix dans les âmes, si vous leur permettez de chercher quoi que ce soit en elles-mêmes, si vous ne les engagez pas à voir leur salut, tout leur salut en Dieu, et en Dieu uniquement. Un amour éternel, infini, immuable, embrassant toute l'existence de l'homme, le prévenant, le réconciliant, le gardant dans la vie et dans la mort, peut seul répondre et suffire aux besoins d'une âme qui a senti sa misère, qui a conscience de sa faiblesse, qui a quelque expérience de la vie et d'elle-même. Elle ne trouvera la paix, elle ne la gardera, qu'à la condition de croire, et de croire toujours, qu'elle est sauvée par grâce, à toutes les époques de sa vie, à tous les degrés de sa carrière chrétienne.

Voulez-vous savoir enfin pourquoi Dieu nous fait prêcher le salut par grâce? C'est que ce Dieu qui a fait notre cœur, qui en connaît les lois, qui en règle les mouvements, sait qu'un amour infini, sans restrictions comme sans bornes, peut seul allumer l'amour dans nos cœurs froids et égoïstes; qu'un pardon gratuit, tout gratuit, peut seul réveiller la reconnaissance dans nos âmes distraites et mondaines; qu'une sécurité pleine et entière, légitime et fondée, relativement à notre éternel avenir, peut seule nous attacher à lui par des liens sacrés et indissolubles. Il ne saurait consentir à partager sa gloire avec nous, non-seulement parce qu'en la partageant il renoncerait à cette gloire suprême dont il est jaloux, mais encore parce qu'à ce prix il n'obtiendrait pas notre cœur, qui ne se donne, qui ne peut se donner qu'à un amour qui ne lui laisse aucune crainte, ni sur le passé, ni sur le présent, ni sur l'avenir. Voilà, mes Frères, les trois raisons principales pour lesquelles nous prêchons la grâce; c'est que sans elle il n'y a, il ne peut y avoir dans les âmes, ni humilité, ni paix, ni amour, c'est-à-dire point de salut, tandis qu'avec elle et par elle, il y a toutes ces choses et la vie éternelle.

Mais quelle est cette voix qui s'élève ici pour dire : Puisque le salut de l'homme est dans la grâce, et puisque dans la grâce brille la gloire de Dieu, nous pécherons afin de faire abonder la grâce. Cette voix ne sort pas du sein de l'Eglise : on n'a jamais parlé de la sorte dans la société des enfants de Dieu. Car dans l'Eglise, le langage que l'on tient est diamétralement

opposé à celui-là. Dans l'Eglise, l'on dit et l'on répète sans cesse : Puisque le salut est par grâce, et puisque la grâce a abondé, aimons, adorons, servons, glorifions le Dieu de la grâce ; puisque le salut est par grâce, ayons le mal en horreur, fuyons le péché, crucifions nos mauvais penchants, faisons mourir nos convoitises. Il faut donc que cette autre voix vienne du dehors. Oui, je la reconnais ; c'est la voix de l'adversaire, c'est celle de l'esprit qui fait les réprouvés. L'apôtre saint Paul ne s'est pas arrêté à répondre à cette objection. Il s'est contenté de dire de tous ceux qui répètent un pareil blasphème : *Leur condamnation est juste.*

Non, ô mon Dieu, jamais nous ne nous prévau-drons de ta grâce pour mal faire. Car comment, nous que tu as élus et prédestinés, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant toi dans la charité, pourrions-nous méconnaître notre glorieuse destination ? Comment, nous que tu as rachetés de la mort éternelle par la mort de ton Fils, et qui sommes morts avec lui au péché, pourrions-nous encore vivre dans le péché ? Comment, nous que tu as appelés par une vocation sainte et efficace, pourrions-nous oublier le but de notre céleste vocation ? Comment, nous que tu as justifiés par grâce, pourrions-nous perdre de vue la purification de nos péchés passés ? Comment, nous que tu as régénérés par la semence incorruptible de ta Parole, pourrions-nous nous complaire dans les souillures du monde ? Comment, nous que tu sanctifies par ta grâce, pourrions-nous la recevoir en vain ? Comment, nous que tu gardes et que

tu fais persévérer, voudrions-nous volontairement nous perdre ? Comment, nous enfin que tu appelles à ton royaume et à ta gloire, pourrions-nous ne pas *rechercher cette sanctification, sans laquelle tu nous dis que nul ne verra le Seigneur ?* Non, mon Dieu, nous ne serons ni si insensés, ni si ingrats, ni si criminels. Nous ne le voulons pas ; nous ne le pouvons pas. Gloire à ta grâce ! Gloire à ton Nom trois fois Saint ! Fais-nous seulement sentir de jour en jour davantage cette grâce souveraine et efficace, et alors nous l'aimerons de tout notre cœur, nous te servirons avec joie, et *nous courrons dans la voie de tes commandements.*

Nous consacrons donc ce temple à la doctrine de la grâce, au Dieu de la grâce, le Père, qui nous a aimés, le Fils qui nous a rachetés, le Saint-Esprit qui nous sanctifie, un seul Dieu béni éternellement. Nous formons le vœu ardent, que les pasteurs qui s'y succéderont les uns aux autres dans l'exercice du saint ministère, y prêchent tous, d'année en année et de siècle en siècle, la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, ainsi que l'a fait le cher frère qui a eu le bonheur d'y recueillir le premier les débris d'une ancienne église, et dont le cœur doit battre à cette heure, de reconnaissance et de joie, (1) et celui qui est venu ensuite y nourrir les âmes de la parole de vie, et qui est maintenant établi pasteur sur ce troupeau. (2) Nous demandons à Dieu, que ce lieu devienne le berceau

(1) M. le pasteur Morache, de Tours.

(2) M. le pasteur Duvivier, de Saumur.

spirituel d'un grand nombre d'âmes, amenées par la prédication du salut, à la conversion et à la vie. Nous prions que toutes celles qui sont fidèles déjà et toutes celles qui le deviendront plus tard, honorent la profession de l'Évangile, par la sainteté de leur vie, par la pureté et l'abondance de leurs bonnes œuvres, et par cet ensemble de sublimes vertus, qui brillèrent autrefois parmi les confesseurs de Christ, dans cette cité. Nous espérons que la petite famille croîtra jusqu'à mille personnes, (1) et que cette enceinte sera bientôt trop étroite pour la contenir. Nous voulons croire que les murs de ce temple ne seront jamais renversés, que ses fondements ne seront jamais ébranlés, que la gloire de cette seconde maison sera plus grande que celle de la première, (2) et que dans tous les cas, la maîtresse pierre de l'angle, que nous avons posée aujourd'hui, ne bougera jamais de sa place.

Jérusalem, que la paix soit continuellement dans tes murailles! Sion restaurée, que ton Dieu habite nuit et jour dans tes parvis! Bien-aimé Frère, pasteur de cette église, que le souverain pasteur vous consacre tout de nouveau pour vos saintes et belles fonctions, et vous bénisse dans tous les actes du ministère que vous allez désormais exercer au milieu de ce troupeau! Fidèles de l'église réformée évangélique de Saumur, que le Seigneur vous multiplie, vous sanctifie, vous fasse prospérer; et que tout en vous, le

(1) Esaïe LX, 22.

(2) Aggée, II, 9.

corps, l'âme et l'esprit soit conservé irrépréhensible jusqu'à la journée de Jésus-Christ ! Habitants de cette ville, que Dieu vous donne de plus en plus des pensées de paix pour nous et notre culte, et vous unisse à nous par les liens d'une concorde fondée sur la vérité ! Respectables magistrats, permettez qu'en vous remerciant encore pour tout ce que vous avez fait dans l'intérêt de ce culte, nous appelions de nouveau sur vos têtes les précieuses bénédictions du Roi des rois, du Seigneur des seigneurs (1). *Or, à celui qui, par la puissance qui agit en nous avec efficace, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et pensons, à lui soit rendue la gloire par Jésus-Christ, dans tous les âges, aux siècles des siècles. Amen !*

(1) La ville de Saumur a concédé pour la construction du temple, un terrain qui est évalué à une douzaine de mille francs, et le conseil municipal a donné au gouvernement un préavis très-favorable à la reconnaissance d'une église qui ne tardera pas à être annexée à la consistoriale d'Orléans, si déjà l'ordonnance n'en a été rendue à l'heure où nous écrivons.

